

Port Autonome de Nouvelle Calédonie**Capitainerie du Port de Nouméa**Dossier suivi par : *Christophe Tendron*

Tel : 20 50 06

Mél : capitainerie@noumeaport.nc

AVIS AUX USAGERS n° 11-2018

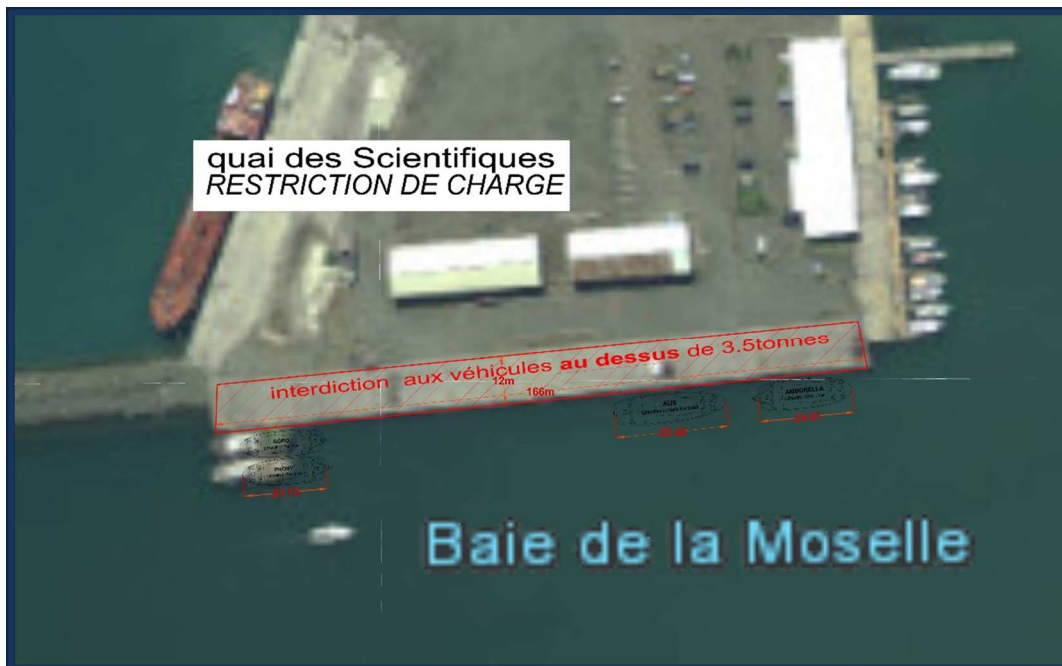
PORT DE NOUMÉA / MOSELLE/ Quai des Scientifiques

Les usagers du quai des Scientifiques sont informés que, pour des raisons de sécurité, des restrictions de charge sont définies sur la partie bord à quai.

Les véhicules, **au-dessus de 3.5 tonnes sont interdits** sur toute la longueur du quai (166m) sur une profondeur de 12m.

- Les camions -grue ne devront en aucun cas disposer leurs patins de stabilisation sur cette partie du quai.
- Les camions d'avitaillement, notamment les camions d'hydrocarbure, devront stationner sur la partie bitumée, le temps de leurs opérations commerciales.

Les dérogations de charge ne pourront être accordées que sur avis du service technique du Port Autonome.



QUAI DES SCIENTIFIQUES- Port de Nouméa

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

La capitainerie

